Les stages « MAPI »

Proposés dans le cadre de la mesure alternative à la poursuite pénale

SSA JUSTICE - Centre INOVAR, 112 rue du docteur Guérin, 83210 LA FARLEDE
Tel : 04 82 53 77 04 ; contact@ssa-justice.fr ; site internet : www.ssa-justice.fr

OCTOBRE 2026

Stages ECOFI

MAPITI

MAPIINF

MAPIFSOC





MAPITI

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions relatives au **T**ravail **I**llégal

Thématiques - infractions principales

Infractions aux règles élémentaires liées à l'exercice d'une activité professionnelle indépendante, en nom propre ou en société, ainsi que celles liées à l'embauche et à l'emploi des salariés. Ce sont :

- Le travail dissimulé
- Le prêt illicite de personnel
- Le marchandage
- L'emploi d'un étranger démuni de titre de travail
- Le cumul irrégulier d'emplois
- La fraude aux revenus de remplacement

Objectifs du stage

- Connaître les grandes lignes de la réglementation
- Connaître les institutions chargées des contrôles
- Comprendre les enjeux du travail illégal, tant pour l'employeur que pour le salarié et le client.
- Se responsabiliser vis-à-vis de la nécessité de respecter les règles inhérentes au travail légal
- Minimiser les risques en cas d'externalisation des tâches
- Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive

Tarifs – Options

450 € TTC pour ½ journée de formation lorsque les infractions sont de faible gravité (MAPITI allégé).

750 € TTC pour 1 journée de formation, (MAPITI standard), notamment adapté aux infractions délictuelles



MAPIINF

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions relatives aux obligations des sociétés en matière d'**INF**ormation comptable et financière

Thématiques - infractions principales

Les thématiques développées sont :

- Obligations inhérentes au dépôt et à la publication des comptes sociaux.
- Obligation de déclaration et de mise à jour des informations relative aux bénéficiaires effectifs.
- Prévention des infractions d'abus de biens sociaux, du crédit, du pouvoir, des voix.
- Prévention des difficultés des entreprises (plus de 80% des entreprises qui se déclarent en cessation de paiement et qui finissent soit en cessation d'activité soit en liquidation judiciaire, n'ont pas publié leur compte dans les années précédentes).

Tarifs – Options

450 € TTC pour 1 journée de formation lorsque toutes les infractions sont contraventionnelles **[Non-dépôt des comptes sociaux (NATINF 3130 et 3150) et autre NATINF : 3161]**

750 € TTC pour 1 journée de formation lorsque l'une au moins des infractions est délictuelle **(RBE notamment).**

Objectifs du stage

- Appréhender la notion d'information comptable et financière à la charge des entreprises,
- Distinguer les obligations d'établissement, de présentation et de publication des comptes sociaux,
- Comprendre, chiffres à l'appui, les enjeux de l'information et les risques liés à l'absence de publication des comptes sociaux,
- Comprendre les enjeux plus vastes de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme,
- Connaître les sanctions civiles et pénales en matière d'information comptable et financière et en matière de commerce et gestion de l'entreprise,
- Connaître les instruments d'aide aux entreprises et les moyens de lutte contre la fraude,
- Prévenir les actes de gestion punissables pouvant encourager un manque d'information financière et comptable ou mettre en danger l'entreprise,
- Connaître les moyens de recours et les risques encourus lorsqu'une entreprise est en difficulté financière.



MAPIFSOC

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions en matière de **F**raudes **SO**Ciales des particuliers, des entreprises et des personnels de santé

Thématiques - infractions principales

Sont concernés : les particuliers, les personnes morales, les professionnels de santé

- Déclaration fausse ou incomplète pour obtenir d'une personne publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu
- Escroquerie au préjudice d'un organisme de protection sociale pour l'obtention d'une allocation ou prestation indue
- Faux et usage de faux
- Fraude ou fausse déclaration pour l'obtention du revenu de solidarité active

Tarifs – Options

360 € TTC pour 1 journée de formation, pour les particuliers auteurs d'infraction.

720 € TTC pour 1 journée de formation, pour les représentants légaux d'une personne morale et les professionnels de santé.

Objectifs du stage

- Rappeler le principe de protection sociale universelle en France ; Identifier les risques de la vie couverts par le système de protection sociale ; Identifier le principe et les sources de financement de la protection sociale en France : les cotisations salariales, sociales, patronales, …
- Définir la fraude sociale, ses conséquences économiques et sociales ;
- Connaître les sources juridiques et l'évolution de la réglementation en matière de fraudes aux prestations sociales
- Identifier les principales fraudes commises par les particuliers, les personnes morales, les professionnels de santé,
- Comprendre la finalité, la légitimité et le mode d'action de la lutte contre la fraude dans le domaine de la protection sociale ;
- Connaître les institutions chargées du contrôle, les moyens mis en œuvre et les sanctions encourues. Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive

Stages TECHNIQUES

- MAPIHA
- MAPIHSST
- MAPIE
- MAPIUR-HI
- MAPIVTC





MAPIHA

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions en matière d'**H**ygiène **A**limentaire

Thématiques - infractions principales

- Exposition, mise en circulation ou mise en vente de denrées animales ou d'origine animale non conformes aux normes sanitaires,
- Production, transformation, distribution de denrées animales ou d'origine animale dans un établissement sans installations sanitaires conformes à l'usage du personnel. Non déclaration d'un établissement d'exposition ou de vente de denrées animales ou d'origine animale,
- Production, transformation, distribution de denrées animales ou d'origine animale dans des locaux mal aménagés créant un risque d'insalubrité,
- Absence/défaut d'informations du consommateur,
- Informations à destination du consommateur erronée,
- Etc.

Objectifs du stage

- Connaître les obligations réglementaires de l'exploitant en matière d'hygiène alimentaire et d'information du consommateur.
- Apprendre à mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue : analyse des risques, recherches des causes, mise en place d'actions correctives, de plan de prévention, mise en place des procédures de contrôle, de surveillance et d'alerte : comment mettre en œuvre concrètement son plan de maîtrise sanitaire
- Comprendre les mécanismes du développement microbien et les conséquences de ce dernier en termes de toxi-infection alimentaire
- Connaître les autres dangers alimentaires
- Mettre en pratique les règles d'hygiène depuis l'arrivée des matières premières jusqu'à la distribution finale des produits.

Tarifs – Options

800 € TTC pour 2 journées de formation de base.

OPTIONS : Module de suivi individualisé (durée : 1/2 journée) + **400 € TTC** si réalisé collectivement en salle de formation consistant en l'exposé par chaque justiciable de son compte- rendu d'autocorrection d'infractions,

OU BIEN : + **700 € TTC** si individualisé sur le terrain incluant la rédaction du rapport de suivi-évaluation individualisé, réalisé pour chaque auteur d'infraction.



MAPIHSST

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions
en matière d'**H**ygiène **S**anté, **S**écurité au **T**ravail

Thématiques - infractions principales

- Contraventions et les délits avec préjudice corporel ayant entrainé une ITT inférieure à 3 mois,
- Blessures involontaires avec ITT supérieur à 3 mois dans le cadre du travail, Entrave au fonctionnement du comité d'hygiène et de sécurité ;
- Emploi de travailleur sans organisation de formation pratique et appropriée en matière de sécurité,
- Emploi de travailleur sans respect des règles de sécurité, Infraction à la règlementation générale sur l'hygiène et la sécurité du travail,
- Ouverture d'un chantier non conforme aux règles sur l'hygiène et la sécurité,
- Etc.

Objectifs du stage

- Connaître les obligations réglementaires de l'employeur en matière d'hygiène santé sécurité au travail.
- Apprendre à mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue : analyse des risques, recherches des causes, mise en place d'actions correctives, de plan de prévention, mise en place des procédures de contrôle, de surveillance et d'alerte.
- Mettre en pratique les règles d'hygiène, de sécurité et de santé du personnel au sein de son entreprise en fonction de ses activités.
- Déceler les « points critiques HSST » spécifiques au(x) poste(s) de travail et être en mesure d'y apporter des solutions pratiques et simples.

Tarifs – Options

800 € TTC pour 2 journées de formation de base.

OPTIONS : Module de suivi individualisé (durée : 1/2 journée) + **400 € TTC** si réalisé collectivement en salle de formation consistant en l'exposé par chaque justiciable de son compte-rendu d'autocorrection d'infractions,

OU BIEN : + **700 € TTC** si individualisé sur le terrain incluant la rédaction du rapport de suivi-évaluation individualisé, réalisé pour chaque auteur d'infraction.



MAPIE*

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions en matière d'**E**nvironnement

Thématiques - infractions principales

Champ des infractions couvertes par le protocole MAPIE :

- Qualité de l'eau,
- Gestion quantitative de la ressource,
- Préservation des milieux aquatiques,
- Conditions d'exercice de la pêche et de la chasse :
  - Lutte contre le braconnage d'espèces patrimoniales en eau douce,
- Prélèvements d'espèces chassables et lutte contre le braconnage de la faune sauvage),
- Respect de la réglementation en matière d'espèces protégées,
- Préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel,
- Installations classées pour la protection de l'environnement,
- Etc.

Tarifs – Options

360 € TTC pour 1 journée de formation, pour les particuliers et les exploitants agricoles.

720 € TTC pour 1 journée de formation, pour les représentants légaux d'une personne morale

Objectifs du stage

- Connaître les obligations réglementaires en matière d'environnement
- Connaître les institutions chargées de la protection de l'environnement
- Savoir mettre en œuvre une démarche visant à améliorer les comportements, procéder à un autodiagnostic et à apporter des solutions pratiques et simples aux problèmes ou dysfonctionnements
- Reconnaitre la richesse de son lieu de vie et des milieux naturels,
- Comprendre les notions de patrimoine, biodiversité, écologie, écosystème et pollution.
- Connaître les conséquences des atteintes à l'environnement.
- S'approprier les bonnes pratiques : Mettre en pratique les éco- gestes, Sensibiliser son entourage. Les obligations des installations classées pour la protection de l'environnement.

*stage adapté aux spécificités du territoire dans lequel il est dispensé



MAPIUR-HI*

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions
en matière d'**UR**banisme et/ou **H**abitat **I**ndigne

Thématiques - infractions principales

Concernant l'urbanisme :

- Construction/rénovation/extension sans permis de construire ou sans démarche administrative obligatoire ou non conforme au PLU,
- Réalisation irrégulière de travaux modifiant ou supprimant un élément protégé pour un motif d'ordre culturel, historique, architectural, écologique, patrimonial ou paysager (DP), Installation de tente, caravane, … en dehors des terrains autorisés,
- Etc.

Concernant l'habitat indigne :

- Soumission de personnes vulnérables ou dépendantes à des conditions d'hébergement indignes ; (Re)mise à disposition d'un local vacant insalubre, dangereux ou impropre à l'habitation,
- Soumission d'un mineur à des conditions d'hébergement indignes,
- Etc.

Objectifs du stage

- Comprendre les enjeux / conséquences de ses actions en matière d'urbanisme et d'habitat indigne : sensibiliser au problème de l'étalement urbain, de division pavillonnaire (notamment lié aux constructions illégales) ; enjeux environnementaux, économiques, sociopolitiques ; sensibiliser aux risques auxquels s'exposent les personnes exposées au non-respect des règles d'urbanisme, d'habitat et/ou de construction ;
- Connaître les institutions et organismes intervenant en matière d'urbanisme et de lutte contre l'habitat indigne ;
- Connaître les obligations réglementaires en matière d'urbanisme et d'habitat digne ainsi que les principales infractions (et les peines afférentes) ;
- Connaître les démarches et les procédures de régularisation à effectuer en cas d'infraction : généralités, étude de cas, application au cas individuel de chaque stagiaire. ;
- Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive

Tarifs – Options

450 € TTC pour 1 journée de formation, pour les particuliers auteurs d'infraction.

900 € TTC pour 1 journée de formation, pour les représentants légaux d'une personne morale.

*stage adapté aux spécificités du territoire dans lequel il est dispensé



MAPIVTC

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions relatives aux **V**éhicules de **T**ourismes avec **C**hauffeur

Thématiques - infractions principales

- Exploitation de VTC sans inscription au registre, sans carte professionnelle en cours de validité
- Non présentation de la visite médicale
- Maraudage
- Stationnement abusif à l'abord ou dans l'enceinte d'une gare/d'une aérogare par le conducteur d'un VTC > 1h avant la prise en charge.
- Exercé l'activité d'exploitant de véhicule de transport public particulier de personnes en recourant à un conducteur non titulaire d'une carte professionnelle valable pour le transport effectué.

Tarifs – Options

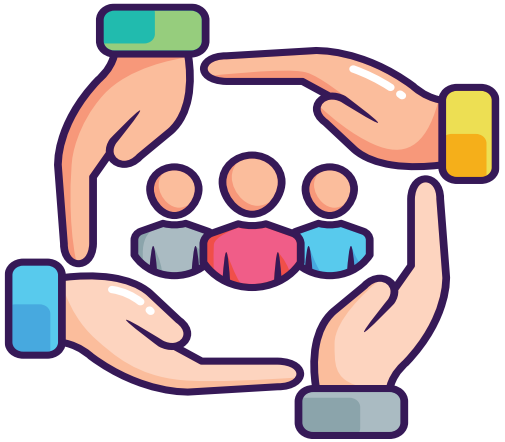
600 € TTC pour 1 journée de formation.

Objectifs du stage

- Connaître la réglementation spécifique aux véhicules de tourisme avec chauffeur
- Les dispositifs de contrôle, les sanctions et les risques liés aux pratiques illégales ;
- Sensibiliser aux enjeux de la lutte contre le travail illégal spécifiquement dans le cadre des VTC
- Les enjeux économiques, financiers et sociaux de la réglementation de la profession VTC
- Incitation du stagiaire à s'engager dans une démarche de prévention des infractions liées aux VTC, en présentant l'ensemble de « bonnes pratiques » à mettre en œuvre.
- Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive

Stages PSYCHOSOCIAUX

- MAPIVIF
- MAPIRESP
- Stage de citoyenneté généraliste





MAPIVIF

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions
en matière de **V**iolence **I**ntra-**F**amiliales

Thématiques - infractions principales

Champ des infractions couvertes par le protocole MAPIVIF :

Violences, menaces, harcèlement dans le cadre intra-familiale.

Tarifs – Options

450 € TTC pour 2 journées de formation, en salle, + 2 entretiens individuels par téléphone, avec le formateur psychologue (un avant et un après la formation de 2 jours)

390 € TTC pour 2 journées de formation, en salle, et un seul entretien individuel par téléphone, avec le formateur psychologue (avant le stage).

360 € TTC pour 2 journées de formation, en salle.

Objectifs du stage

- Comprendre le cadre réglementaire et les sanctions encourues dans le cadre des violences intra-familiales.
- Prendre conscience de la gravité de ses actes et des conséquences de ceux-ci sur l'entourage.
- Connaître les solutions existantes et les mesures à mettre en œuvre pour éviter la récidive.



MAPIRESP

Mesure **A**lternative à la poursuite **P**énale des **I**nfractions
en matière de **RES**ponsabilité **P**arentale

Thématiques - infractions principales

Les infractions concernées relèvent notamment de :

- Violences verbales, psychologiques ou physiques sur enfants,
- Déscolarisation des enfants accompagnée de faits de délinquance (vols, incivilités, fugues, etc.),
- Absence de prise en charge à l'issue de gardes à vue, non-présentation aux audiences,
- Manquements aux obligations dans le cadre de mesures judiciaires (placement, accompagnement).

Objectifs du stage

- Sensibiliser les parents aux obligations juridiques de l'autorité parentale,
- Favoriser une prise de conscience des impacts de la carence parentale sur l'enfant,
- Responsabiliser les parents sur leur mission d'éducation
- Offrir des repères éducatifs et relationnels concrets.

Tarifs – Options

330 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, + 2 entretiens individuels par téléphone, avec le formateur psychologue (un avant et un après la formation de 2 jours)

300 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, et un seul entretien individuel par téléphone, avec le formateur psychologue (avant le stage).

270 € TTC pour 1 journée de formation, en salle.



STAGE DE CITOYENNETE GENERALISTE

Thématiques - infractions principales

Infraction du type violences (hors violences conjugales et intrafamiliales), menaces, injures, y compris sur agent dépositaire de l'autorité, dégradations de bien…

Tarifs – Options

330 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, + 2 entretiens individuels par téléphone, avec le formateur psychologue (un avant et un après la formation de 2 jours)

300 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, et un seul entretien individuel par téléphone, avec le formateur psychologue (avant le stage).

270 € TTC pour 1 journée de formation, en salle.

Objectifs du stage

- Comprendre les fondements de la citoyenneté et de l'éthique sociale - les principes de la République Française
- Amener les participants à prendre conscience de la gravité de leurs actes et des conséquences sociales, économiques ou juridiques qui en découlent afin de prévenir la récidive ou la commission d'infractions connexes.
- Explorer les fondamentaux de l'analyse comportementale afin d'identifier des options envisageables pour ajuster sa propre conduite.